

## **AVIS PUBLIC**

AVIS PUBLIC est donné que l'ordonnance OCA05-08-0014-10, fixant les dates de ventes-débarras pour l'année 2021, a été adoptée par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à sa séance ordinaire du 2 mars 2021.

Avis est aussi donné que cette ordonnance est déposée au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Fait à Montréal, le 10 mars 2021

Benoit Turenne  
Secrétaire du Conseil d'arrondissement